


Délibération du conseil municipal du 04 mars 2026 n°D2026_17

Publiée sur le site internet de la commune le : 10 mars 2026
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à dix-neuf heures, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, maire de la commune de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 23 février 2026

Présents : 16

Quorum atteint

Absents : 3 dont 1 absente : BOUACHRAOUI Saïda ayant donné procuration à PEPIN Nathalie

Votants : 17

Secrétaire de séance : CAPRI Brigitte

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	X		DEPOISIER Fabrice	X	
LAURENSON David	X		SCANU Stéphane	X		LEDRU Sindy	X	
DUCROUX Elisabeth	X		BOUACHRAOUI Saïda		X	SIMONIN Marc	X	
VALENTINI Christian	X		GENOVA Antonio	X		VOTTERO Cédric	X	
PASQUALIN Martine	X		PEPIN Nathalie	X		GLIERE Emeline		X
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen	X		DEPOISIER Mathieu	X	
TINJOUD Denis		X						

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES SOUTIENS FINANCIERS 2026

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les propositions d'attribution de subventions pour l'année 2026 :

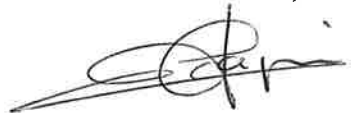
Associations	Subvention versée 2025	Proposition 2026
Associations sportives		
AMICALE PETANQUE VOUGY	1 250,00 €	1 250,00 €
IL GI DOJANG	1 000,00 €	1 000,00 €
TANGO VELOURS	500,00 €	- €
TENNIS CLUB DU FAUCIGNY	1 250,00 €	1 250,00 €
US VOUGY	1 500,00 €	2 000,00 €
SKI CLUB MARNAZ-VOUGY	1 250,00 €	1 250,00 €
ASS PECHE LA TRUITE	600,00 €	600,00 €
ASSOCIATION CHASSE	500,00 €	500,00 €
PRESTIGE PONEYS	1 980,00 €	600,00 €
UNAF 74 (union des arbitres de foot)	- €	200,00 €
Fédération Française de Pêche Sportive	- €	500,00 €
Associations en lien avec la scolarité		
AMIS DE L'ECOLE DE VOUGY	2 000,00 €	2 000,00 €
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL	850,00 €	520,00 €
MFR Le Village - ST ANDRE LE GAZ (38)	- €	100,00 €
MFR Le Belvédère - SALLANCHES	100,00 €	300,00 €
Chambre des Métiers de l'Artisanat	500,00 €	500,00 €
Associations culturelles		
CONCORDANCE Ensemble vocal	4 500,00 €	5 000,00 €
COLIBRY - Chœur d'enfants	1 500,00 €	- €
FESTI COLOR	1 500,00 €	1 500,00 €
PARADIS ART (Vougy)	1 100,00 €	1 000,00 €
Musée de l'horlogerie - CLUSES	200,00 €	200,00 €
Association PIM'Art - pratique musicale		500,00 €
Autres associations		
AMICALE LA DELAHAYE	600,00 €	600,00 €
JSP Marnaz-Scionzier	- €	- €
SECOURS EN MONTAGNE PAYS ROCHOIS	200,00 €	200,00 €
Protection Civile 74	200,00 €	200,00 €
LOUVETERIE (préservation vie animale)	200,00 €	
TÉTRAS LIBRES (Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage)	150,00 €	160,00 €
Opération Nez Rouge 74	250,00 €	250,00 €
Prévention Routière 74	- €	- €
SOUVENIR Français	150,00 €	200,00 €
SOUS-TOTAL	23 830,00 €	22 380,00 €
Autres soutiens financiers		
Aurore PERNOLLET (sponsoring)	5 000,00 €	5 000,00 €
Eliott JACQUEMOUD	1 500,00 €	1 500,00 €
Agriculteur BONTAZ	6 660,00 €	6 660,00 €
SOUS-TOTAL	13 160,00 €	13 160,00 €
Réserve pour subventions exceptionnelles		9 120,00 €
TOTAL à provisionner		44 660,00 €
Répartiton par article	65741	8 000,00 €
	65743	6 660,00 €
	65748	30 000,00 €

VU l'avis favorable de la commission communale des finances en date du 19 février 2026 ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution des subventions pour l'exercice 2026 tel que présenté dans l'exposé ci-avant pour un montant total de 44 660,00 € ;
- **DIT** que les montants seront inscrits au budget primitif 2026.

La secrétaire de séance,



Brigitte CAPRI

Le Maire,



Yves MASSAROTTI

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.